

# **Convention de financement**

## **Annexe 2**

### **Caractéristiques de l'opération : Coût, Fonctionnalités, Délais**

## FICHE OPERATION « phase émergence » / « phase opérationnelle »

Le présent document est établi afin de partager, entre maître d'ouvrage et co-financeur(s), les hypothèses formulées pour l'opération et les risques afférents, ainsi que de formaliser les objectifs et les principales caractéristiques notamment fonctionnelles de l'opération d'investissement objet de la présente convention de financement réalisée sous la maîtrise d'ouvrage de SNCF RESEAU.

**Intitulé de l'opération :** création d'une origine / terminus en gare de Langon - RER METROPOLITAIN

### Eléments de gouvernance :

La gouvernance de l'opération est organisée en application des modalités prévues à l'article 5 des **Conditions générales** avec la constitution d'un Comité technique et financier et d'un Comité de Pilotage.

### Organisation de la maîtrise d'ouvrage

SNCF Réseau assure la maîtrise d'ouvrage des études et des travaux portant sur les biens et installations mobiliers et immobiliers lui appartenant, appartenant au réseau ferré national, dont elle est affectataire, ou de tout autre réseau dont elle est attributaire, gestionnaire ou qu'elle réalise ou acquière au nom de l'État.

Dans le cadre de sa maîtrise d'ouvrage, SNCF Réseau assure également la maîtrise d'ouvrage des études AVP au nom et pour le compte de Gares & Connexions (G&C) sur les biens et installations mobiliers et immobiliers appartenant à cette dernière

### Eléments de programme <sup>1</sup>:

Les études réalisées par SNCF Réseau sur ses propres actifs concernent notamment :

- Une zone de remisage et de logistique de quatre rames US de Régio2N du RER Métropolitain nécessitant :
  - o des modifications sur le faisceau des voies V18 à V22 pour l'aménagement de deux voies :
    - Deux voies permettant d'accueillir quatre rames de Régio2N dédiées aux fonctionnalités de logistique d'entretien intérieur des rames par des équipes à pied (nettoyage des rames, vidange des WC, accès point d'eau...) et la sécurisation du site (clôture, vidéoprotection),
    - La voie V16 existante permettra le cas échéant le remisage de deux rames Régio2N supplémentaires. Cette voie sera utilisée en l'état, si besoin (seul sa connexion au faisceau de remisage devra être reprise).
  - o la création d'un accès routier depuis le RD 116 permettant de desservir cette zone actuellement enclavée
  - o la création d'une base-vie (bâtiments et équipements) pour le personnel de la zone de remisage et logistique
  - o la création de stationnements pour la base-vie
- Les modifications sur le faisceau des voies V8 à V14 :
  - o avec la suppression de la voie V8 nécessaire à l'activité de maintenance et la reconstitution de sa fonctionnalité par une remise en état du tiroir T1 en gare de Marmande
  - o la reconnexion des voies V10 à V14, tout comme le maintien de l'accès à la Voie Unique desservant l'ITE de la Zone Industrielle de Langon
- Les modifications du poste de signalisation de la gare de Langon sans changement de la technologie du poste PRG

<sup>1</sup> Voir s'il y a lieu d'insérer une rubrique « finalités/objectifs » de l'opération distincte de celle relative au « programme » en considérant que celle-ci fera apparaître les informations relatives au programme physique (confer préambule du document « conditions générales »)

- Le ripage et l'allongement de la voie V6 pour une longueur de 167 mètres
- Les études réalisées par SNCF Réseau sur les actifs de G&C concernent notamment :
- La déconstruction d'une halle propriété de SNCF G&C
  - La création d'un quai de longueur apte à la desserte des trains Région2n en UM2 du RER Métropolitain de longueur de 167 mètres le long de la voie 6

**Eléments financiers :**

**Le Coût Estimatif des études AVP est évalué à 1 381 000 € HT aux conditions économiques de 01/2021 et se décompose de la façon suivante :**

En € hors taxes aux conditions économiques de 01/21	PHASE AVP Actifs SNCF Réseau	PHASE AVP Actifs SNCF G&C	PHASE AVP Tous actifs
Foncier	- €	- €	- €
Investigations	279 000 €	3 000 €	282 000 €
MOE	861 000 €	104 000 €	965 000 €
MOA	123 000 €	11 000 €	134 000 €
Provision pour risques	- €	- €	- €
-Provision pour risque identifiée (à détailler en commentaires)	- €	- €	- €
-Provision pour risque non identifiée	- €	- €	- €
<b>TOTAL</b>	<b>1 263 000 €</b>	<b>118 000 €</b>	<b>1 381 000 €</b>
Date prévisionnelle de fin de réalisation	Décembre 2025		
Indice(s) représentatif(s) (TP01, ING)	TP01 (investigations) / ING (MOE, MOA)		
Dernier(s) indice(s) - connu(s)	Mai 2022		
Taux prévisionnel au-delà du dernier indice <del>connu</del> <u>connu</u> (indice TP01 pour le coût des travaux, et indice ING pour le coût des études) ;			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• d'un taux d'indexation du TP01 de 11% en 2022, de 8% en 2023, puis de 3% par an à compter de 2024 ;</li> <li>• et d'un taux d'indexation de l'ING, de 6% en 2022, de 4,5% en 2023, puis de 2% par an à compter de 2024.</li> </ul>			

En € hors taxes courants	Phase AVP Actifs SNCF Réseau	Phase AVP Actifs G&C	PHASE AVP Tous actifs
Foncier	- €	- €	- €
Investigations	368 000 €	5 000 €	373 000 €
MOE	1 008 000 €	121 000 €	1 129 000 €
MOA	144 000 €	13 000 €	157 000 €
Provision pour risques	- €	- €	- €
-Provision pour risque identifiée (à détailler en commentaires)	- €	- €	- €
-Provision pour risque non identifiée	- €	- €	- €
<b>TOTAL</b>	<b>1 520 000 €</b>	<b>139 000 €</b>	<b>1 659 000 €</b>

**Eléments de calendrier :**

Les éléments du calendrier prévisionnel de la phase d'études AVP sont les suivants :

	2023												2024												2025											
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Signature de la CFI AVP																																				
CDC Investigations																																				
Investigations																																				
Constitution étude AVP																																				
Validation SNCF Réseau																																				
Livraison de l'étude AVP																																				
Instruction du dossier AVP																																				
Validation du dossier AVP																																				

# Convention de financement

## Annexe 3

### Calendrier révisable des appels de fonds et Modèle d'état récapitulatif des dépenses

#### Calendrier prévisionnel des appels de fonds

<b>Actifs SNCF Réseau</b>	T2 2023	T1 2024	T3 2024	T1 2025	T4 2025	Total
Appel de fonds	304 000 €	456 000 €	456 000 €	228 000 €	76 000 €	1 520 000 €
Pourcentage	20%	30%	30%	15%	5%	100%
Etat	101 333 €	152 000 €	152 000 €	76 000 €	25 333 €	506 666 €
Bordeaux Métropole	101 333 €	152 000 €	152 000 €	76 000 €	25 333 €	506 667 €
Département	101 333 €	152 000 €	152 000 €	76 000 €	25 333 €	506 667 €
<b>Actifs SNCF G&amp;C</b>	T2 2023	T1 2024	T3 2024	T1 2025	T4 2025	Total
Appel de fonds	27 800 €	41 700 €	41 700 €	20 850 €	6 950 €	139 000 €
Pourcentage	20%	30%	30%	15%	5%	100%
Etat	9 267 €	13 900 €	13 900 €	6 950 €	2 317 €	46 334 €
Bordeaux Métropole	9 267 €	13 900 €	13 900 €	6 950 €	2 317 €	46 333 €
Département	9 267 €	13 900 €	13 900 €	6 950 €	2 317 €	46 333 €
<b>Tous actifs</b>	T2 2023	T1 2024	T3 2024	T1 2025	T4 2025	Total
Appel de fonds	331 800 €	497 700 €	497 700 €	248 850 €	82 950 €	1 659 000 €
Pourcentage	20%	30%	30%	15%	5%	100%
Etat	110 600 €	165 900 €	165 900 €	82 950 €	27 650 €	553 000 €
Bordeaux Métropole	110 600 €	165 900 €	165 900 €	82 950 €	27 650 €	553 000 €
Département	110 600 €	165 900 €	165 900 €	82 950 €	27 650 €	553 000 €

**1er appel de fonds appelé auprès des financeurs à la signature de la présente convention.**

Les relevés de dépenses seront construits sur le modèle suivant :

<b>État récapitulatif des dépenses</b>		<b>Exemple de principe</b>
Projet : (Code projet)	(Intitulé du projet)	
Période du :		
Phase :		

Nom fournisseur	Libellé compte	Réf. facture	Date de facture	Date de comptabilisation	Montant HT euros
<b>SOUS TOTAL DEPENSES EXTERNES</b>					<i>HT euros</i>
<b>Production SNCF RESEAU</b>					
<b>SOUS TOTAL DEPENSES INTERNES</b>					<i>HT euros</i>
<b>TOTAL DEPENSES</b>					<i>HT euros</i>

**Les études et/ou travaux de SNCF Réseau qui sont réalisées en régie se comptabilisent directement sur le compte de l'opération.**